

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT : HAUTE  
VIENNE  
Arrondissement :  
LIMOGES  
Canton :  
CONDAT/VIENNE  
Commune : SOLIGNAC

Délibération n°  
EXTRAIT DU  
DES DELIBERATIONS DU C  
COMMUNE DE SOLIGNAC  
Séance ordinaire du 06 avril 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023  
2023DEL007  
Reçu en préfecture le 18/04/2023  
Publié le  
REGISTRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
ID : 087-218719201-20230418-180420236-DE

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	16
Votants	17

Date de convocation
27/03/2023

Date d'affichage
07/04/2023

**Objet de la délibération**  
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

**Présents** : Mmes BOURGER, MOURNETAS, CARLIER, BAYLE, COIGNAC, DUPIN, GUITARD, COMES.

MM. PORTHEAULT, CHAZELAS, PECHER, BRUNET, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, RECORD, RIBOULET,

**Absents et excusés** :

M. LEYRIS donne pouvoir à M. PORTHEAULT

Mme FERNANDES donne pouvoir à Mme BOURGER

Mme FOURGEAUD donne pouvoir à Mme DUPIN

**Mme CARLIER a été élu secrétaire de séance.**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CHAZELAS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 du budget principal dressé par Alexandre PORTHEAULT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1) LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 316 367,47	1 503 616,12
	Section d'Investissement	387 469,09	443 244,91
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		51 105,72
	Report en section d'Investissement (001)		28 438,98
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 703 836,56	2 026 405,73
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'Investissement	2 161,58	57 504,8C
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	2 161,58	57 504,8C
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 316 367,47	1 554 721,84
	Section d'Investissement	389 630,67	529 188,6E
	TOTAL CUMULE	1 705 998,14	2 083 910,53

Monsieur le Maire quitte la salle.

**Le Conseil Municipal APPROUVE**, hors présence de Monsieur le Maire, à l'unanimité le compte administratif du budget principal du budget 2022.

Le Conseil Municipal, a délibéré :

Par 17 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire

Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre  
PORTHEAULT, Maire  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le  
Et la publication le



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 087-218719201-20230418-180420236-DE

